



EUROPE

**Comité régional de l'Europe
Cinquante-huitième session**

Tbilissi (Géorgie), 15-18 septembre 2008

EUR/RC58/R3
16 septembre 2008
82154
ORIGINAL : ANGLAIS

Résolution

Désignation d'un groupe de prospection régional

Le Comité régional,

Conformément à l'article 47 de son règlement intérieur :

1. **NOMME** un groupe de prospection régional composé des membres et des suppléants suivants :

Membres :

Portugal

Fédération de Russie

Turquie

Suppléants :

Suède

Arménie

Lettonie

2. **PRIE** le Groupe de prospection régional d'accomplir ses travaux conformément au règlement intérieur du Comité régional et aux autres critères énoncés dans le document EUR/RC58/Inf.Doc./2, et de faire rapport sur ses travaux au Comité régional à sa cinquante-neuvième session.